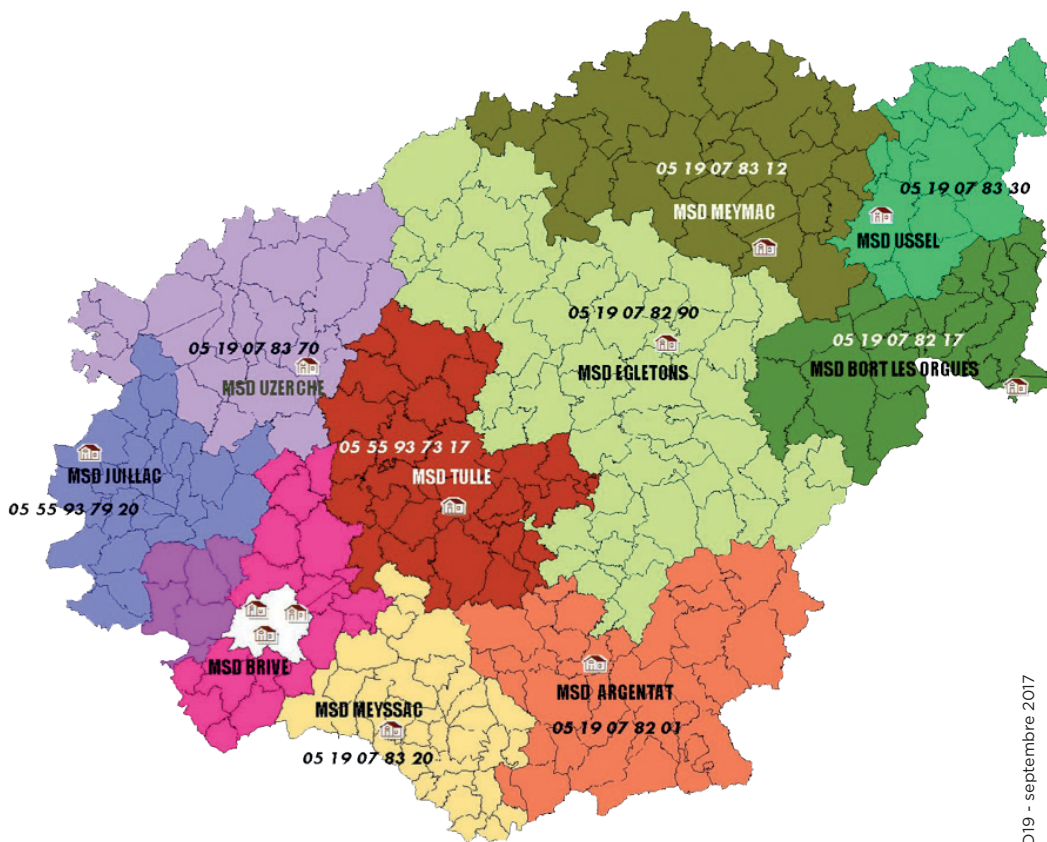


Contacts - Renseignements

Protection maternelle et Infantile - Santé : **05 55 93 73 53**



MSD BRIVE EST 05 19 07 81 31
MSD BRIVE OUEST 05 19 07 82 66
MSD BRIVE CENTRE 05 19 07 82 50

D'autres informations sur www.enfance.correze.fr

Conception : Direction de la Communication - CD19 - septembre 2017

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE - SANTÉ

PMI

*Le service pour vous,
votre enfant et votre famille*



CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Des femmes, des hommes, un projet en commun

La PMI-Santé est un service de proximité du Conseil départemental qui propose des actions en faveur de la mère et de l'enfant et participe au soutien à la parentalité.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) - Santé, service du Conseil départemental, mène des actions médico-sociales, de prévention, de promotion de la santé et d'accompagnement des familles.

Des professionnels, médecins, sages-femmes, infirmières-puéricultrices, orthoptiste, cadre de santé, secrétaire, gestionnaires de dossiers, réalisent un ensemble de missions complémentaires pour soutenir la petite enfance.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE

1 - LES CONSULTATIONS

Dans les Maisons de Solidarité Départementales, gratuites et ouvertes à tous.

- Consultations médicales de prévention pour tous les enfants de moins de 6 ans, avec les parents, par le médecin et la puéricultrice : examen complet, vaccinations, dépistages (*vision - audition - langage*), écoute et conseils sur les besoins de l'enfant (*alimentation, rythme de vie, les étapes du développement...*).
- Consultations puéricultrices.
- Consultations sages-femmes.
- Consultations orthoptiste (*pré-évaluation réfraction lunettes, bilan oculomoteur, vision du relief, dépistage daltonisme*).

2 - LA VISITE A DOMICILE

Avant et après la naissance, par les sages-femmes et/ou les puéricultrices.

- Suivi médical de la femme enceinte et accompagnement des futurs parents.
- Suivi du bébé de la sortie de la maternité jusqu'à ses 6 ans : conseils, soutien et accompagnement.

3 - LES BILANS DE SANTE A L'ÉCOLE MATERNELLE

Bilan de santé gratuit, pour tous les enfants de 4/5 ans par la puéricultrice puis par le médecin en présence des parents.

- Dépistages auditif, bucco-dentaire et acuité visuelle.
- Bilan biométrique (*poids-taille*).
- Évaluation du langage et du développement global.
- Évaluation des besoins de l'enfant : alimentation, sommeil, rythmes biologiques, socialisation, loisirs...

4 - AGRÉMENTS

- Structures petite enfance (*crèches, MAM, ...*).
- Assistants maternels (*accompagnement et contrôle*).
- Assistants familiaux.

